

Moyens dans le 93 : construisons la mobilisation

Vendredi 24 janvier, le directeur académique a annoncé les conditions dans lesquelles se préparait la rentrée 2014 dans les collèges du département:

- 5 Collèges supplémentaires fonctionneront à la rentrée, et 1060 élèves supplémentaires sont attendus. Le Rectorat en prévoit de son côté 2600 de plus !
- Seuls cinq ou six établissements seront classés REP. Tous les collèges contribuent à la dotation de ces six collèges par un prélèvement d'une à quatre heures en fonction du nombre de divisions.
- 1100 heures ont été mis de côté et ne seront distribuées que le 4 mars, après un dialogue entre la DSDEN et les 64 chefs d'établissement des collèges classés actuellement « éducation prioritaire ».

Ces annonces se font dans le cadre de l'austérité budgétaire, comme l'exonération totale des cotisations patronales pour la branche famille de la Sécurité Sociale et les coupes drastiques dans les dépenses publiques de 68 milliards d'euros d'ici 2017.

Elles sont faites alors que le ministre Peillon n'a toujours pas renoncé à alourdir les obligations de service des enseignants en poursuivant les travaux sur la réforme des décrets statutaires des enseignants, des CPE et des copys. Nous demandons l'abandon de ces projets.

Les organisations syndicales SNES 93, SNFOLC 93, CGT Educ'action 93 et Sud Education Créteil appellent les collègues à :

- se réunir en assemblées générales pour étudier concrètement les conséquences des propositions de DHG sur leur établissement,
- à mettre en débat les modalités d'action incluant la grève pour obtenir satisfaction sur les revendications
- à participer avec des mandats d'établissements à :

- Dans ce cadre, la DSDEN a décidé de supprimer pour tous les collèges, entre autres choses, les heures de cabinet d'Histoire-Géographie et de Technologie, à l'encontre des décrets de 1950.
- 87397 heures pour les DHG établissement pour la rentrée 2014 (sans tenir compte des classes spécifiques) sont aujourd'hui implantées, alors qu'il y en a cette année 89238, soit une baisse de 1841 h (l'équivalent des moyens alloués à deux gros collèges supprimés)
- La frénésie de diminution des moyens continue d'affaiblir les LP après le bac pro 3ans et la non-application des horaires réglementaires, et l'on constate la volonté de transférer de plus en plus de divisions du statut scolaire à l'apprentissage.

Nos collègues du 1er degré sont appelés par les syndicats départementaux SNUIPP-FSU 93, SNUDI-FO 93, CGT Educ'action 93, Sud Education Créteil à la grève le 13 février, jour du CDEN sur les rythmes scolaires, pour « revendiquer les moyens dont les écoles de Seine Saint Denis ont besoin et pour dire non à la réforme des rythmes scolaires » et iront au ministère l'après-midi.

Nos collègues des Hauts de Seine, à l'appel des syndicats départementaux SNES, FO, CGT, SUD, CFDT, UNSA, ont décidé la grève ce mardi 28 janvier, étaient 400 rassemblés au ministère pour porter leurs revendications en termes de DHG et sont à nouveau en grève ce jeudi 30 janvier. Et des grèves ont déjà été votées dans le 93: la cité scolaire Henry Wallon à Aubervilliers sera en grève le 4 février.

***L'Assemblée Générale intersyndicale départementale qui se tiendra
Jeudi 6 février à 18h (Bourse du travail de Bobigny)***

La participation à la grève du 13 février impulsée par les organisations syndicales du premier degré y sera débattue. Un préavis couvre les personnels souhaitant se mettre en grève le 6 février, jour de l'Assemblée Générale départementale.

